



**FORCES  
AVENIR**

RECONNAÎT  
L'ENGAGEMENT  
ÉTUDIANT

**25<sup>e</sup>** ANNIVERSAIRE  
DU GALA  
UNIVERSITAIRE



**114 000 \$**  
EN BOURSES

**80 000 \$**  
EN FINANCEMENT DE PROJETS

→  
**inscris-toi!**

\*\*\* avant le 31 mars 2023 \*\*\*



[inscription.forcesavenir.qc.ca](https://inscription.forcesavenir.qc.ca)

**Vous faites preuve d'ingéniosité, de détermination, de leadership, de persévérance?** Vous vous engagez dans votre milieu? Vous participez à un projet dont les retombées ont une incidence marquée sur votre communauté ou sur un champ de compétence particulier?

**Vous êtes un candidat idéal pour Forces AVENIR!**

**Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens responsables, actifs et persévérants, à la fois enracinés dans leur communauté et ouverts sur le monde.**

## Les bourses

### **AVENIR Projet**

Les projets finalistes recevront 2 000 \$ et les lauréats, 4 000 \$ ainsi qu'un trophée.

### **AVENIR Personnalité – 1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, persévérante et Personnel engagé**

Les finalistes recevront 2 000 \$ et les lauréats, 4 000 \$ ainsi qu'un trophée.

### **AVENIR Projet par excellence**

Le projet lauréat recevra 15 000 \$ ainsi qu'un trophée.

### **AVENIR Personnalité par excellence**

Le lauréat recevra 15 000 \$ ainsi qu'un trophée.

Il est de la responsabilité des membres des projets de prendre les mesures administratives nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire propre au projet. En aucun cas, pour les catégories Projet, Forces AVENIR ne fera un chèque au nom d'un individu ou d'un membre du projet. Dans l'éventualité où le projet n'aurait pas de compte bancaire à son nom, Forces AVENIR produira le chèque de la bourse au nom de l'université d'attache au projet. Le cas échéant, l'université se chargera elle-même de remettre ladite bourse au projet lauréat.

# Critères d'admissibilité

## Catégories Projet

Le projet n'est pas réalisé dans le cadre d'un cours universitaire de 1<sup>er</sup> cycle de plus de trois crédits;

Le projet ne se déroule pas dans le cadre d'un cours ou d'un programme de recherche faisant partie du cursus menant à l'obtention d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle;

Au moins 80% des étudiants ayant participé au projet doivent satisfaire aux critères des catégories Personnalité;

Le projet a été commencé, concrétisé ou poursuivi durant la période d'admissibilité, soit du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023;

Le projet n'a jamais été lauréat d'un AVENIR dans une catégorie Projet, pour le programme universitaire.

## Personnalité 1<sup>er</sup> cycle

Être étudiant régulier au 1<sup>er</sup> cycle.

## Personnalité 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles

Être étudiant régulier au 2<sup>e</sup> ou au 3<sup>e</sup> cycle. Si une personne est à la fois inscrite au certificat ou baccalauréat ainsi que dans un programme 2<sup>e</sup> ou au 3<sup>e</sup> cycle, elle doit déposer sa candidature parmi les personnalités 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

## Personnalité persévérante

Être étudiant régulier au 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

## Toutes les catégories Personnalité

Être inscrit à temps complet (ou reconnu comme tel par son université), au moins au cours d'une session durant la période d'admissibilité, soit du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023;

Être âgé d'au plus 35 ans au 31 mars 2023;

Peut avoir reçu, voire peut recevoir, une rémunération pour son ou ses engagements, en autant que le temps consacré à la réalisation du ou des engagements dépasse largement le temps habituellement consacré à un emploi étudiant;

Ne jamais avoir été lauréat d'un AVENIR dans une catégorie Personnalité, pour le programme Forces AVENIR universitaire.

## Personnel engagé

Être un membre du personnel d'une université participante au programme Forces AVENIR universitaire;

Ne jamais avoir été lauréat d'un AVENIR dans la même catégorie, pour le programme Forces AVENIR universitaire.



# Dossiers de candidature

Tous les dossiers de candidature doivent être soumis en ligne suivant la procédure ci-dessous. **Vous avez jusqu'au 31 mars 2023 pour vous inscrire.**



Rendez-vous à [inscription.forcesavenir.qc.ca](https://inscription.forcesavenir.qc.ca) et cliquez sur « Créer une candidature universitaire ».



Fournissez l'information demandée pour créer le compte.



Sélectionnez la catégorie et remplissez le dossier de candidature.

**Important:** Le programme Forces AVENIR vise à promouvoir des étudiants engagés et persévérants. En y participant, vous consentez à ce que votre image soit diffusée dans divers médias dans le but d'être présenté à titre de modèle pour la société.

## Photographies (spécifications techniques)

Vous devez fournir deux photographies sur lesquelles vous apparaissez seul(e), cadrées à la taille, l'une en format portrait et l'autre en format paysage. Ces photos doivent démontrer un certain dynamisme; il faut éviter les poses statiques, de type photo de passeport. Les huit photographies suivantes doivent vous montrer en action dans le contexte de vos engagements.

**Toutes les photographies doivent respecter les spécifications suivantes:**

- ☒ Photographies couleur, non modifiées;
- ☒ Format JPEG;
- ☒ Résolution minimale de 144 ppp (dpi);
- ☒ Dimensions minimales de 1920x1080 pixels;
- ☒ Photos libres de droit.



# Contenu des dossiers de candidature

## Le formulaire des catégories **Projet** comprend :

Un texte de 200 mots résumant le projet et un texte de présentation de 1 200 mots expliquant en quoi le projet satisfait à chacun des critères de sélection;

Trois lettres d'appui soutenant la candidature à Forces AVENIR.

Une revue de presse ou d'autres documents pertinents à la candidature (*facultatifs*);

Dix photographies couleur du projet et de ses membres, avec les noms, en ordre, de toutes les personnes y figurant.

## Le formulaire des catégories **Personnalité 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et Personnalité persévérante** comprend :

Un texte de 200 mots résumant le parcours d'études et d'engagement de l'étudiant, et un texte de présentation de 1 200 mots expliquant la façon dont le candidat satisfait à chacun des critères de sélection;

Une réflexion de 750 mots au maximum portant sur la question suivante : « Comment, à partir de votre engagement étudiant et de votre formation, voyez-vous votre rôle de citoyen dans la société de demain ? »;

Un curriculum vitae détaillé;

Le ou les relevés de notes reflétant l'ensemble des études universitaires (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles s'il y a lieu);

Trois lettres d'appui soutenant la candidature à Forces AVENIR;

Une revue de presse ou d'autres documents pertinents à la candidature (*facultatifs*);

Dix photographies couleur du candidat témoignant de son engagement.

## Le formulaire de la catégorie **Personnel engagé** comprend :

Un texte de 250 mots résumant le parcours professionnel du candidat, ses engagements et ses qualités comme citoyen;

Un texte de 200 mots par critère de sélection;

Un curriculum vitae détaillé;

Dix photographies couleur du candidat témoignant de son engagement;

Une revue de presse ou d'autres documents pertinents à la candidature (*facultatifs*).

## IMPORTANT

- ☒ Un projet ou une personnalité ne peuvent être présentés que dans une seule catégorie;
- ☒ Les coordonnées du porte-parole du projet ou du candidat doivent être valide jusqu'en 2023;
- ☒ Un dossier qui ne respecte pas les critères établis et dont la qualité de la présentation laisse à désirer pourra être refusé. Forces AVENIR se réserve le droit de remettre aux jurys de l'information complémentaire;
- ☒ Les bourses des prix AVENIR Personnalité par excellence et AVENIR Projet par excellence ne sont pas cumulatives;
- ☒ Afin de favoriser un plus grand nombre de lauréats de trophées AVENIR et de mieux distribuer les bourses, les lauréats par excellence ne recevront qu'une seule distinction officielle.

# Critères de sélection

## Avenir Projet

Retombées concrètes 30 points

Pertinence 15 points

Caractère novateur 15 points

Rayonnement 15 points

Envergure de l'organisation 10 points

Portée éducative 5 points

Recherche de financement 5 points

Qualité de la langue  
(structure, grammaire et argumentation) 5 points

**TOTAL 100 points**

## Avenir Personnalité – 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles

Équilibre entre l'engagement social, la réussite, des études et les qualités personnelles 20 points

Responsabilité et leadership 20 points

Réalisations et retombées concrètes 20 points

Constance dans chacun des critères mentionnés durant toute la durée des études 20 points

Caractère multidisciplinaire 15 points

Qualité de la langue  
(structure, grammaire et argumentation) 5 points

**TOTAL 100 points**

# Critères de sélection

## Avenir Personnalité persévérante

Débrouillardise 20 points

Persévérance 20 points

Progrès dans le cheminement scolaire 20 points

Réalisations concrètes 20 points

Engagement 10 points

Motivation 10 points

**TOTAL 100 points**

## Avenir Personnel engagé

Réalisations et répercussions concrètes 30 points

Niveau de conscience, sens des responsabilités débrouillardise, leadership et mobilisation 25 points

Équilibre 20 points

Constance 20 points

Qualité de la langue  
(structure, grammaire et argumentation) 5 points

**TOTAL 100 points**

## Avenir par excellence

En plus des critères évoqués pour les autres catégories, le caractère exceptionnel des dossiers de candidature détermine les lauréats des prix Avenir Personnalité par excellence et Avenir Projet par excellence.

**Aucune mise en candidature n'est requise pour ces deux prix.**

# Processus de sélection



## Catégories Projet

Le processus de sélection se déroule en trois étapes.

**À la première étape**, dans chacune des universités participantes, un jury sélectionne, lorsque nécessaire, un maximum de deux dossiers de candidature par catégorie. Il y a sept catégories. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de l'université participante.

**\*À la deuxième étape**, dans chacune des sept catégories, un jury constitué de cinq personnes, dit jury spécialiste, sélectionne les trois finalistes de la catégorie et, parmi ces trois finalistes, le lauréat de la catégorie. À cette étape, le choix des membres qui composent les sept jurys spécialistes est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

**À la troisième étape**, un dernier jury formé de cinq à sept personnes – le grand jury Projet – sélectionne un lauréat par excellence parmi les sept lauréats. À cette étape, le choix des membres qui composent le grand jury est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

## Reconnaissance

Les candidats et candidates finalistes, de même que les membres responsables d'un projet finaliste, seront invités au Gala Forces AVENIR. Ils feront connaître leur engagement par :

- ✪ Une entrevue avec l'animateur ;
- ✪ Le programme de soirée de l'événement ;
- ✪ La webdiffusion du Gala ;
- ✪ De la promotion sur les médias sociaux de Forces AVENIR ;
- ✪ L'envoi d'un communiqué de presse aux médias québécois.

## Catégories Personnalité

Le processus de sélection se déroule en deux étapes.

**À la première étape**, dans chacune des universités participantes, un jury sélectionne, lorsque nécessaire, un maximum de deux dossiers de candidature par catégorie. Il y a quatre catégories : Personnalité 1<sup>er</sup> cycle, Personnalité 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, Personnalité persévérante et Personnel engagé. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de l'université participante.

**\*À la deuxième étape**, le grand jury Personnalité, constitué de neuf personnes, sélectionne trois finalistes dans la catégorie 1<sup>er</sup> cycle, trois finalistes dans la catégorie 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, trois finalistes dans la catégorie persévérante et trois finalistes dans la catégorie Personnel engagé. Parmi ces tous ces finalistes, le grand jury désigne le lauréat de chacune des catégories. Enfin, parmi les trois finalistes de la catégorie 1<sup>er</sup> cycle, les trois finalistes de la catégorie 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ainsi que les trois finalistes de la catégorie persévérante, le grand jury Personnalité sélectionne la Personnalité par excellence. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

**\*Entrevue de sélection obligatoire :** Afin de sélectionner les finalistes et les lauréats de chacune des catégories, les jurys spécialistes et le grand jury Personnalité convoqueront en entrevue les meilleures candidatures. Les entrevues se dérouleront en mai ou en juin par vidéoconférence. Les personnes convoquées ont l'obligation d'y participer.

# Catégories Projet



## AVENIR Arts, lettres et culture

Projet lié aux arts de la scène, aux arts visuel, au cinéma, aux métiers d'art, à la littérature, à l'architecture, au design ou au patrimoine.



## AVENIR Entraide, paix et justice

Projet visant le service à la communauté, l'entraide humaine, l'inclusion ou l'ouverture sociale, le respect des droits de la personne ou l'établissement et la promotion d'une société juste.



## AVENIR Économie sociale, entrepreneuriat et affaires

Projet ayant trait au développement de la vie économique ou la mise sur pied, la croissance ou au redressement d'une entreprise.



## AVENIR Environnement

Projet à caractère environnemental, qu'il s'agisse du développement durable, de la protection de l'environnement, du recyclage, du emploi, de la récupération, des ressources naturelles ou d'éducation relative à l'environnement.



## AVENIR Santé et saines habitudes

Projet lié à la sensibilisation et à la prévention, à la recherche ou à l'amélioration de la santé dans des domaines ou des aspects de la vie tels que l'activité et la condition physique, la santé mentale, les soins infirmiers, l'alimentation et la médecine.



## AVENIR Sciences et technologies

Projet de nature scientifique ou technique qui s'inscrit dans une démarche de recherche, d'expérimentation ou de vulgarisation et/ou qui vise une amélioration en matière de sciences, de technologies, d'ingénierie, de mathématique ou d'informatique.



## AVENIR Société, communications et éducation

Projet à caractère social, lié aux communications, à l'éducation ou à l'action politique, visant des enjeux de société ou des débats publics.

# Catégories Personnalité



## AVENIR Personnalité – 1<sup>er</sup> cycle

La catégorie AVENIR Personnalité – 1<sup>er</sup> cycle reconnaît des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle s'étant distingués par l'équilibre entre la réussite de leurs études et de leurs réalisations personnelles et sociales, par leur leadership, par les retombées concrètes de leur engagement et par la constance dans ces critères durant toutes leurs études.



## AVENIR Personnalité – 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

La catégorie AVENIR Personnalité – 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles reconnaît un étudiant de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle s'étant distingué par l'équilibre entre la réussite de ses études et ses réalisations personnelles et sociales, par son leadership, par les retombées concrètes de son engagement et par la constance dans ces critères durant toutes leurs études.



## AVENIR Personnalité persévérante

La catégorie AVENIR Personnalité persévérante reconnaît un étudiant ayant déployé des efforts et des stratégies, tout au long de sa vie, pour surmonter les difficultés, nourrir sa motivation, vivre des succès, être admis à l'université et y réussir ses études.



## AVENIR Personnel engagé

La catégorie AVENIR Personnel engagé reconnaît un membre du personnel qui, en dehors du cadre d'un cours ou d'un programme de recherche, s'est engagé auprès des étudiants dans leurs actions communautaires, ici ou ailleurs dans le monde. Ou encore, la catégorie reconnaît un membre du personnel dont l'action a influencé la mission et la culture de l'établissement, favorisant ainsi davantage l'engagement étudiant et la formation de citoyens plus conscients, responsables, actifs et persévérants. Tout en assumant avec rigueur ses responsabilités professionnelles et en faisant preuve d'un bon équilibre personnel, cette personne se distingue par son aptitude à susciter l'engagement des étudiants et du milieu.



## AVENIR par excellence

Les lauréats des prix AVENIR Personnalité par excellence et AVENIR Projet par excellence seront désignés parmi l'ensemble des candidatures. Ces dossiers se démarqueront nettement de tous les autres, et l'étudiant ou le groupe d'étudiants qui les auront déposés auront su démontrer qu'ils poursuivent, dans toutes leurs activités, un parcours voué à l'excellence.

# Forces AVENIR +

## FAVORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

**Forces AVENIR (FA)** vise un meilleur financement des projets d'engagement étudiant en vue d'en favoriser l'émergence dans les établissements scolaires. En cohérence avec sa mission, et dans ses représentations futures, l'organisation s'associe à la **Fondation Forces AVENIR (FFA)** dans le cadre d'un ambitieux programme de financement des initiatives étudiantes.

Dans ce contexte, le gouvernement a donné à FA l'opportunité de constituer un fonds au profit de la catégorie Sciences et technologies, grâce à son programme STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématique). Le partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) consiste en une aide financière de 4,5 M\$ qui prendra la forme d'un fonds d'appariement, lequel sera jumelé en partie à des contributions du secteur privé, et ce, à hauteur de 1,5 M\$. Ce faisant, en 2026, la Fondation aura constitué un capital pérennisé de 6 M\$ et l'usufruit de 5% servira de source de financement pour les projets d'engagement étudiants en sciences et technologies.

### NOTE IMPORTANTE

Il importe de mentionner que le gouvernement du Québec s'est engagé à ne financer que la catégorie Sciences et technologies. Il est donc de la responsabilité de FFA et de FA de faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales et des entreprises privées pour élargir la recette financière aux autres catégories.

## CATÉGORIE FINANCÉE



**Sciences et technologies**

### AUTRES CATÉGORIES QUE LA FFA ET FA VISENT À FINANCER



**Environnement**



**Arts, lettres et culture**



**Entraide, paix et justice**



**Économie sociale, entrepreneuriat et affaires**



**Santé et saines habitudes de vie**



**Société, communications et éducation**

## FONCTIONNEMENT

### FINANCEMENTS OFFERTS

Dans le cadre du programme au collégial, **Forces AVENIR +** offrira 80 000 \$ par année en financement pour des projets dans la catégorie Sciences et technologies. En tout, huit (8) projets annuellement seront sélectionnés pour recevoir du financement.

Les projets recevront 5 000 \$ chacun avec possibilité de renouveler pour une deuxième année pour un financement total de 10 000 \$.

### INSCRIPTION ET SÉLECTION

Afin d'être éligible à recevoir du financement, les projets soumis dans la catégorie AVENIR Sciences et technologies du programme **Forces AVENIR**, devront compléter la section **Forces AVENIR +** du dossier de candidature sur la plateforme d'inscription en ligne.

Lors du processus de sélection de **Forces AVENIR**, le jury provincial de la catégorie AVENIR Sciences et technologie sélectionnera, parmi l'ensemble des projets ayant indiqué leur désir de recevoir du financement dans le cadre de **Forces AVENIR +**, les huit (8) projets qui seront financés.

### FORMULAIRE DE FINANCEMENT

Une fois sélectionnés, pour recevoir le financement, les projets devront remplir le Formulaire de financement afin d'expliquer le projet qui sera réalisé et l'utilisation prévue de l'argent.

### Reddition de compte et demande de renouvellement de financement

À la fin de la mise en œuvre du projet, ils devront remplir un formulaire de reddition de compte afin d'expliquer l'état d'avancement du projet. C'est aussi dans ce formulaire que les projets pourront demander à renouveler le financement pour une deuxième année.



# Répondants dans chacune des universités

## ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS)

**M. Martin Minville**  
Conseiller à la vie étudiante

514 396-8800 poste 7964  
martin.minville@etsmtl.ca  
Bureau E-3058

## ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ENAP)

**M<sup>me</sup> Geneviève Cantin-Chartre**  
Conseillère aux services  
aux étudiants

418 641-3000 poste 6257  
genevieve.cantin-chartre@enap.ca  
Bureau 1302

## HEC MONTRÉAL

**M. Sacha Bricout**  
Conseiller administratif Vie  
étudiante, bourses et aide  
financière

sacha.bricout@hec.ca

## INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**M. Yannick Machabee**  
Responsable des services  
étudiants

418 654-1801  
yannick.machabee@inrs.ca  
Bureau 7343

## POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

**M<sup>me</sup> Michelle Ste-Marie**  
Coordonatrice - Accueil,  
intégration et vie étudiante

514 340-4711  
michelle.ste-marie@polymtl.ca  
Bureau C-240.12

## UNIVERSITÉ BISHOP'S

**M<sup>me</sup> Katie Bibbs**  
Facilitateur académique

819 822-9600, poste 2381  
kbibbs@ubishops.ca  
Bureau MOU 228

## TÉLUQ

**M. Éric Lebrun**  
Attaché d'administration

1 800 665-4333  
eric.lebrun@teluq.ca

## UNIVERSITÉ CONCORDIA

**M. Alex Oster**  
Coordonateur de l'engagement  
étudiant

514 848-2424, poste 4300  
alexander.oster@concordia.ca  
Bureau H-1455, 6e étage,  
chambre 6376

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**M. Louis-Philippe Lagredelle**  
Conseiller aux ressources  
socioéconomique

514 343-6111, poste 4835  
louis-philippe.lagredelle@umontreal.ca  
Bureau C-4522

## UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

**M. Marc Lussier**  
Coordonnateur à la vie étudiante

819 821-8000, poste 63945  
marc.lussier@usherbrooke.ca

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (UQAC)

**M. Patrice Séguin**  
Animateur d'activités étudiantes

418 545-5011, poste 2014  
patrice\_seguin@uqac.ca  
Bureau PI-1040, pavillon principal

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)

**M. Hassan Tounkara**  
Conseiller en soutien  
socioéconomique

514 987-3000, poste 5220  
tounkara.alhassan\_bissiri@uqam.ca  
Bureau DS-R305

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES (UQTR)

**M. Martin Lambert**  
Conseiller aux activités étudiantes

819 376-5011, poste 2523  
martin.lambert@uqtr.ca  
Bureau 1271, pavillon Albert-Tessier

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)

**CAMPUS DE RIMOUSKI**  
**M. Carl Charest**  
Coordonateur aux services  
étudiants

418 723-1986, poste 1371  
carl\_charest@uqar.ca  
Bureau G-211

## CAMPUS DE LÉVIS

**M<sup>me</sup> Marie-Pascale Morin**  
Coordonatrice à la vie étudiante

418 882-8800, poste 3268  
marie-pascale\_morin@uqar.ca  
Bureau 1011

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**Mme Mélissa Dallaire**  
Animatrice d'activités étudiantes

819 762-0971, poste 2510  
melissa.dallaire@uqat.ca  
Bureau D-106

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO)

**M. Paul Courtemanche**  
Conseiller en aide financière

paul.courtemanche@uqo.ca  
819 595-3900

## UNIVERSITÉ LAVAL

**M<sup>me</sup> Catherine Paradis**  
Chargée de communication

418 656-2131, poste 12759  
catherine.paradis@dse.ulaval.ca  
Bureau 2344, pavillon  
Alphonse-Desjardins

## UNIVERSITÉ MCGILL

**M<sup>me</sup> Molly Cockburn**  
Coordonatrice administrative

514 398-4990  
deanofstudents@mcgill.ca  
Bureau 2100, pavillon William A. Brown





25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DU GALA  
UNIVERSITAIRE

40, rue Racine, Bureau 101  
Québec (Québec) G2B 1C6  
Téléphone: 418 845-2622  
Télécopieur: 418 845-0572

## Suivez-nous sur les réseaux sociaux!



@forcesavenir | #forcesavenir | forcesavenir.qc.ca



GRAND PARTENAIRE

Partenaire public



Partenaire collaborateur du Gala



Partenaires d'AVENIR



Partenaires universitaires



Partenaires collaborateurs

